

L'an deux mil vingt-cinq et le trente-et-un mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de M. Gaël ALLAIN, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice 15

Présents 12

Votants 14

Absents 3

Pouvoirs 2

Etaient présents : M et Mmes G.ALLAIN ; C. SAVOI, , C.PARDO, G.CHARVET , P.PERSICO, J-F BONIN, F.MALARD, S.CHEVRY, S.BRUN, S.DELAVY, C.GRABIT, C.TIVEDDU ; S.AMOURIQ ; M.BOUMIR et F.DERREUMAUX

Date de convocation : 24 mars 2025

Secrétaire de séance : C.SAVOI

S.AMOURIQ donne pouvoir à C.PARDO
M.BOUMIR donne pouvoir à S.DELAVY

**APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF
ANNEE 2025 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**
Délibération N°11/2025

-- * --

Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2024 et présente à l'assemblée la proposition de Budget Primitif 2025 suivante :

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
002	Déficit		002	Excédent	5 465.71
011	Charges à caractère général	51 106.00	70	Produits des services	88 500.00
66	Charges financières	15 900.00	74	Dotations et participations	34 971.43
68	Amortissements	113 974.00	75	Autres produits de gestion courante	6 031.86.00
042	Opérations d'ordre entre sections		042	Opérations d'ordre entre sections	
	SOUS-TOTAL		77	Produits exceptionnels	46 011.00
023	Virement à la section d'investissement				
	TOTAL DEPENSES	180 980.00		TOTAL RECETTES	180 980.00

Accusé de réception en préfecture
001-210104162-20250331-11-2025-DE
Date de réception préfecture : 07/04/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT.

DEPENSES			RECETTES		
COMPTES	INTITULES	MONTANT	COMPTES	INTITULES	MONTANT
001	Déficit		001	Excédent	135 544.01
16	Emprunts et dettes	37 550.00	10	F.C.T.V.A	7 963.48
23	Immobilisations en cours	279 789.00	1068	Affectation du Résultat	
020	Dépenses imprévues		13	Subventions	105 868.51
			16	Emprunts	
			28	Amortissement des immos	113 974.00
			040	Opérations d'ordre entre sections	
040	Opérations d'ordre entre sections	46 011.00	021	Virement de la section d'exploitation	
	TOTAL DEPENSES	363 350.00		TOTAL RECETTES	363 350.00

Monsieur le Maire soumet le projet de Budget Primitif 2025 au vote du Conseil.

Après avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- **ADOPTE** à l'unanimité le Budget Primitif 2025 tel que présenté ci-dessus

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Belley.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre, les membres présents.

per Le Maire,
Gaël ALLAIN



[Signature]
c. s. Arvi
Adjoint au Maire